



Septembre 2025

Le mot de la présidente

La pétition contre la loi Duplomb, qui vise à lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur, a été lancée le 10 juillet 2025 sur la plateforme des pétitions de l'Assemblée Nationale et a rapidement atteint des sommets de popularité, atteignant plus de 2,1 millions de signatures.

Le 7 Août dernier, le Conseil Constitutionnel a censuré les dispositions de l'article 2 autorisant à déroger à l'interdiction d'utiliser des produits phytopharmaceutiques contenant « des néonicotinoïdes ou autres substances assimilées, ainsi que des semences traitées avec ces produits ».

Le Conseil Communal de Développement Durable de Chaville, où notre association siège régulièrement depuis 2009, s'est emparée du sujet dès le début juillet non seulement pour participer à la pétition mais aussi pour préparer un avis à destination de la municipalité de Chaville puisque cette loi, concerne aussi notre commune. D'abord la municipalité a lancé un grand chantier pour assurer une alimentation saine, favorisant une agriculture respectueuse de la biodiversité et de la ressource en eau par la reprise en régie de la cuisine pour les cantines scolaires. Ensuite elle applique la règle « zéro phyto » pour la gestion des espaces verts en vigueur à GPSO ; elle bénéficie de la labellisation « EcoJardin » par GPSO du parc de la mare Adam ; elle est aussi

signataire du contrat *Eau Trames verte et Bleue, Climat* porté par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, la Région Ile-de-France, la Métropole du Grand Paris et l'Etablissement Territorial Public de Bassin Seine Grands Lacs. ,

Le Conseil Communal de Développement durable, va statuer le 27 septembre 2025 sur la rédaction finale d'un *vœu à l'intention du Conseil Municipal*. Les recommandations principales proposées sur la politique à mener sont les suivantes : ,

- accompagner les agriculteurs vers de nouveaux modèles durables ;
- s'appuyer sur les faits scientifiques et sur le débat de société ;
- renforcer les mesures de prévention en santé environnementale, (protection de la ressource en eau, réduction des produits phytosanitaires et accompagnement des transitions agricoles) ;
- Conserver la cohérence avec les efforts engagés localement pour une agriculture durable, une alimentation de qualité et un environnement sain pour toutes et tous.

Les martinets noirs, une espèce qui niche dans le bâti

La situation à Chaville



Famille des Apodidés.
Longueur : 15-17 cm
Envergure : 42 cm
Poids : 42 gr
Poussins au nid : 42 jours
Longévité : plus de 20 ans.
Plumage sombre juste une tache claire sous la gorge.

La carte de visite de cet oiseau extraordinaire :

Migrateur au long cours, le martin noir se partage entre un long hivernage en Afrique subsaharienne et quelques mois en Europe où il revient chaque printemps pour retrouver sa colonie et son nid auxquels il reste fidèle à vie. Une période dédiée à sa reproduction : pondre et élever ses petits.

Le martinet collectionne les prouesses : distance de migration plus de 10 000 km - Parcours de plus de 6 millions de km au cours de sa vie !

C'est un virtuose de l'air : avec un corps aérodynamique, ses folles escadrilles tournant au-dessus des toits ou effleurant nos habitations, ponctuées des petits cris caractéristiques « srii, srii » sont l'une des manifestations estivales les plus spectaculaires du martin. Rapide et précis, il peut s'engouffrer dans son nid à près de 50 Km/h.

Une vie dans le ciel : Incapable de marcher, ses doigts griffus lui permettent de s'accrocher aux parois verticales. Il passe la quasi-totalité de son existence en vol. Se nourrir, boire, se toiletter, dormir, s'accoupler, récolter les matériaux légers pour faire son nid. C'est vers 2 ou 3 ans, alors devenu adulte, qu'il va prospecter nos constructions pour y trouver une cavité pour nicher, et là, pour la première fois de sa vie, il expérimentera le contact avec un substrat dur. Cette cavité sera choisie pour la vie. Et c'est là que les ennuis vont commencer pour lui !

Ils nichent dans les villes d'avril à Août : Le martin ne salit pas les murs (pas de fientes sur les façades), Il est insectivore strict et chasse les moustiques. Un couple de martinets ramène près de 20 000 insectes par jour à sa couvée. Pourquoi s'en priver ?

- C'est une espèce protégée ainsi que leur habitat (loi du 10 juillet 1976)- code de l'Environnement (Article L411-1 et suivants)
- Les populations de martinets accusent un déclin alarmant (-50%) ces dix dernières années.

Où nichent-ils à Chaville ?

Tirant profit des diverses opportunités offertes par nos méthodes de constructions, de nombreuses espèces animales sauvages moineaux domestiques, hirondelles, rouge-queues, chouettes effraies, martinets, chauves-souris, qui, nichaient autrefois en milieu naturel (falaises rocheuses, trous et anfractuosités dans les troncs d'arbres...), ont investi la ville et ses infrastructures où au fil du temps, elles se sont adaptées au bâti et y ont trouvé le gîte : La ville est (ou était ?) plus sûr que le milieu naturel : moins de prédateurs, des températures plus douces, et, profusion de ressources alimentaires.

Certaines espèces animales utilisent nos maisons tout au long de l'année, d'autres n'y font qu'un bref passage, et c'est le cas à Chaville :

Invisibles de l'extérieur, les nids, une petite coupelle de 12 cm de diamètre environ, constituée de plumes collées avec de la salive, sont situés dans des recoins obscurs : Sous les toits, dans des trous d'aération, des trous dans la maçonnerie dégradée, des arrières de gouttières des caissons de stores, sous des tuiles. Mais en cas de travaux de restauration, les martinets ne peuvent plus nicher !



Une première intervention à Chaville pour sauver les nids de martinets noirs !

C'est à l'occasion de "soirées recensement des nids de martinets" à CHAVILLE depuis 2023, organisées par nos associations Martinets d'Ici et d'Ailleurs (MIA) et Chaville Environnement que nous avons localisé des sites de nidification de martinets noirs sur au moins 2 immeubles de l'avenue Roger Salengro à la Pointe de Chaville.



Début juillet 2025, constatant des travaux de rénovation et de toiture en cours et déjà bien avancés sur cet immeuble du 2013 Av. Roger Salengro, nous avons contacté ILE DE FRANCE FACADES intervenant sur le chantier. D'abord surprise par l'information l'entreprise a été très réactive et a aussitôt prévenu le propriétaire. Personne n'était au courant de la présence de nids de martinets et des procédures à mettre en place le cas échéant; ce n'est pas étonnant car il s'agit du premier cas de signalement de nids de martinets à Chaville, lors de travaux.

Le contact fort sympathique avec le propriétaire Thomas R. qui, tout aussi étonné mais touché par la présence de martinets "sous son toit" a



rapidement décidé d'intégrer trois nichoirs artificiels, l'un a été offert par l'association MIA et le propriétaire a commandé les deux autres chez NATH. Le positionnement des nichoirs est indiqué sur la photo ci-dessus. L'orientation « Est » est parfaite, de plus les nichoirs seront protégés par le retour de toit.

Les travaux sont en cours de finition et le suivi des oiseaux pourra démarrer au printemps 2026

Katherine Dubourg (Martinet d'Ici et d'Ailleurs et Chaville Environnement)

Une plantation de l'ONF sur une parcelle de Chaville rasée en 2014 !

En 2014 l'ONF a rasé la parcelle 133, située Rive droite, bordée par la rue de la Martinière. L'ONF a utilisé le mode de gestion dite par futaies régulières (coupes rases), méthode aujourd'hui abandonnée au profit de la « futaie irrégulière ». Ce lieu était peuplé à l'époque, principalement des châtaigniers, charmes, érables. Les châtaigniers ont repoussé plus vite que les autres espèces et en novembre 2022,

l'ONF est intervenu pour les couper et les déraciner. Quelques chênes ont été épargnés ainsi que la lisière boisée le long de la rue de la Martinière.



Dès le début du printemps 2023, l'ONF a procédé à une replantation de jeunes plants (majoritairement des chênes à cause de leur intérêt commercial), organisée en rangées régulières sur une grande partie de la parcelle.

En septembre 2025, c'est-à-dire deux ans après, un grand nombre de jeunes plants ont disparu laissant leurs traces grâce aux manchons de plastique et les tuteurs. Les rescapés sont chétifs et souvent noyés dans une végétation abondante comme le montre la photo ci-dessous.

Les ronces, des pousses de *Paulownia* (plantes non autochtones mais invasives) et de nouveaux châtaigniers de plus de 1m50 à 2 m dominent maintenant la parcelle. L'ONF a été informé des *Paulownias* mais n'envisage pas d'intervenir dans l'immédiat.

L'été 2023 n'a pas été marqué par des canicules comme en 2022. Et pourtant cette plantation est un fiasco ! Elle aurait dû profiter de sa localisation en bas de pente, habituellement plus humide. Ce genre de plantations avait pourtant réussi plusieurs années auparavant dans le même massif (parcelle 100). Depuis les effets du réchauffement climatique se sont accentués.



L'échec de cette plantation conforte l'idée que les coupes rases sont à proscrire avec le réchauffement climatique. Il faut profiter de la régénération naturelle qui a plus de chance, à condition de ne pas laisser de trop grands espaces découverts au soleil, ce qui détruit l'écosystème forestier du sol même sans vague de chaleur. De nombreuses pousses de chênes ont été observées sur la parcelle, cependant leur survie sur un sol qui n'est plus un sol forestier et avec une lumière et chaleur excessive l'été, risque fortement de ne pas être favorable à leur avenir. Dans la nature, la surface relativement faible d'un arbre gros et vieux qui tombe en forêt apporte de la lumière aux jeunes pousses, mais la trouée n'est pas très grande. Le microclimat forestier et l'humidité du sol sont conservés sur une partie conséquente de la trouée, ce qui facilite la régénération naturelle. Ce principe, nous disent beaucoup de forestiers européens, vaut aussi dans les cas de crise sanitaire.

Nicole Sanouillet et Jean-Claude Denard

LE GEAI DES CHENES : *Garulus glandarius* le "bavard qui mange des glands", Partons à sa découverte !



Crédit photo : www.fotocommunity.com

Un corvidé haut en couleur

Contrairement à ses autres congénères, le geai des chênes arbore un plumage coloré : de son corps majoritairement beige à tendance roux-rosé, les autres couleurs s'expriment en un bleu vif, un noir profond sur sa queue et sur une partie des ailes puis un blanc bleuté sur l'autre partie. Le plumage du juvénile est très semblable à celui de l'adulte bien que moins marqué dans la répartition des couleurs. Même si les femelles sont généralement un peu plus petites que les mâles, ils ont tous les deux un plumage identique (on parle d'absence de dimorphisme sexuel).

... et un passereau ubiquiste

Migrateur partiel d'une région à l'autre, il est présent chez nous toute l'année. Tout dépend des conditions climatiques de la zone dans laquelle il vit. Familiar des forêts, parcs ou jardins, cet oiseau s'adapte à presque tous les milieux à partir du moment où certaines conditions sont réunies : il lui faut assez d'arbres et de nourriture. Pas à l'aise sur les terrains découverts, il est aussi plus farouche que ses congénères : on le trouve rarement dans les lieux fréquentés par l'Homme : on l'entend plus qu'on ne le voit !

En effet, c'est un imitateur hors pair

Son cri, et non son chant, s'apparente le plus souvent à un « krreehh » sonore, éraillé et râpeux, ou encore à ses variantes « heinh » ou « reinh ». On dit qu'il cacarde, cageole, frigulote ou jase. Rien de mélodieux ! Mais excellent imitateur, il est capable de reproduire aisément le cri des rapaces tels que la buse variable pour faire fuir ses prédateurs ou bien d'imiter des mammifères comme le chat ou encore le cheval. Mais lors de la période de reproduction, son chant devient plus mélodieux et dès que la couvaison commence, le geai des chênes ne gazouille plus que légèrement voire devient même pratiquement silencieux.

Une espèce nuisible : qu'en est-il vraiment ?

Pendant la période estivale, sa nourriture est majoritairement carnée : de nombreux invertébrés (insectes et leurs larves, chenilles de papillons, etc.) mais aussi de petits vertébrés terrestres (jeunes lézards et amphibiens) ou encore d'œufs et de poussins de petits passereaux. C'est ainsi que ces différentes prédatations lui valent cette mauvaise réputation. En réalité, il est à sa place dans

l'écosystème tout en jouant un rôle sanitaire lorsqu'il se nourrit d'animaux malades ou faibles. Protégé en Belgique, il est en revanche inscrit en France sur la **liste des Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts** (ESOD) (qui remplace depuis 2019 la liste des espèces susceptibles d'être classées « nuisibles »).

Dans la forêt où il joue un rôle de véritable sentinelle

Oiseau guetteur, par un "Shrreik" rauque et perçant, il avertit ses congénères d'un intrus sur son domaine. A l'approche d'un prédateur une partie des animaux des sous-bois et de la forêt (comme l'écureuil roux ou le renard) savent exploiter ce cri.

Monogame, il se rassemble en groupes au début du mois de mars afin de former les futurs couples de l'année. La période de reproduction s'étend du mois d'avril à juillet pendant laquelle il va chercher des arbres, de préférence dans les chênaies-charmaies et hêtraies. Son nid est composé d'un ensemble de branchages tapissé de mousses, d'herbes et de feuilles. Le couple l'installe à plus de 3 m de hauteur (jusqu'à 8 m), bien caché de la vue de tous.

La femelle pond, une fois par an, en moyenne 5 à 7 œufs vert pâle, tachetés de brun. Le couple les couve environ 17 jours. Nés nus et aveugles (nidicoles), les oisillons quittent le nid entre le 19^e et le 20^e jour. En dehors de la saison de nidification, il vagabonde en petits groupes.

C'est le meilleur planteur d'arbres, en particulier de chênes : entre 4000 à 5 000 glands par an dans le sol !



Crédit photo : OamGui - Allo Terra site internet <https://es.ulule.com>

A l'automne, il mange principalement des fruits forestiers (glands, noix ou châtaignes) avec une préférence pour les glands du chêne vert. Grâce à une poche sous son bec, il est capable d'en stocker jusqu'à quatre qu'il avant de les cacher, sans en mémoriser toujours les endroits (sous des racines, des mousses, des feuilles, à l'intérieur de souches d'arbre...).

Sa technique : au sol, il creuse un trou à coups de bec sous la litière de tiges ou feuilles mortes, y enfonce un seul gland à la fois en le martelant à coups de bec et le recouvre de débris ou de terre. Ni vu, ni connu ! Grâce à une mémoire spatiale incroyable, il semble enregistrer des repères visuels tels que des limites entre deux paysages : une zone plus touffue à côté d'une zone plus rase par exemple. Il semble même capable d'installer de petits bâtons ramassés à proximité, voire même de petits cailloux pour marquer des repères.

Vous l'aurez compris, le geai des chênes joue un rôle essentiel au sein de la faune forestière... Parcourez la forêt pour l'écouter et, si vous avez de la chance, observez le même dans les jardins à Chaville.

Brèves

Un livre original : « Le bestiaire farouche » de Philippe Naveau

Dans la tradition du trompe-l'œil, ce livre propose, à travers un bestiaire local (centré sur les animaux de la forêt de Meudon), une fenêtre enchantée sur le vivant : stratégies de camouflage, d'évitement et jeux de cache-cache entre espèces.

Les bénéfices de ce livre (**10 euros**) soutiendront les associations locales *Ursine Nature* et *Chaville Environnement*, qui œuvrent notamment à la protection de la forêt de Meudon.

Ce livre est basé sur 18 linogravures, exposées à la médiathèque de Vélizy du 6 septembre au 4 octobre 2025.

Le vernissage à la médiathèque de Vélizy a eu lieu le samedi 13 septembre à 16 h.

Une initiation à la linogravure a eu lieu à la médiathèque **le samedi 20 septembre, de 15 h 30 à 18 h**

L'exposition est non seulement destinée aux enfants, avec un quiz qui leur permettra d'identifier plus de vingt animaux cachés, mais aussi à tous les adultes qui aiment épier la nature, adorent les dessins en trompe-l'œil, et, petits, qui aiment jouer à cache-cache.

Achat direct (10 euros) : <https://www.etsy.com/shop/LinoNovaArt>



Philippe Naveau (Ursine nature et Chaville Environnement

La dernière sortie de découverte de la biodiversité des forêts



Le 14 septembre dernier, JC Denard, J. Martin et M. Vié, ont emmené 22 personnes sur une parcelle de la forêt de Fausses Reposes. Une rentrée réussie avec de nombreux étudiants BTS Gestion et Protection de la Nature (GPN) de l'ISE de Versailles), mais pas que ; car toutes les générations étaient représentées. Robin, 5 ans, caracolait entre les 2 groupes et a contribué à la bonne humeur générale sans entamer le sérieux de la tâche qui était d'évaluer la capacité d'accueil de la biodiversité de la forêt.

Sorties/Evènements



Le vendredi 10 octobre 2025
Rendez-vous 19h30
Parking de l'Ecole des Myosotis
33, rue des capucines

SORTIE:DÉCOUVRIR LA BIODIVERSITÉ DES FORêTS

Prochaines sorties

Les 12 octobre; 9 novembre et 14 décembre.2025



Lieu de rendez-vous
Gare de Chaville Rive Droite

TOUS LES SECONDS DIMANCHES DU MOIS (HORS MOIS D'AOUT)
9H45 - 12H



Inscription
chaville.environnement@gmail.com

Forum de L'Alimentation Citoyenne



Samedi 27 septembre
11h à 22h

à Versailles
au Tiers-Lieu de l'Ermitage
23, rue de l'Ermitage

Une alimentation locale, de qualité pour et avec tous·tes

Pour les citoyen·nes, par des citoyen·nes

Entrée libre



Accessible depuis les gares de :

- Versailles Rive Droite : bus 6205 ou 5 min à vélo ou 20 min à pied
- Versailles Château Rive Gauche : bus 6202 ou Express 01
- Versailles Chantiers : bus 6202 ou Express 01

A Arrêt boulevard St Antoine (bus 6205 et Express 01)

B Arrêt Berthier (bus 6202)

Ne pas jeter sur la voie publique

PROGRAMME

MARCHÉ Paysan - RESTAURATION sur place - RENCONTRES associatives

ATELIERS CUISINE

Inscription via le QR code et sur place

JEUX ENFANTS

Alimentation - Santé - Climat

TABLES RONDES (durée 1h30 chacune)

- 14h Alimentation et santé** avec Michel Campano - Médecin et membre de l'Association "Alerte des Médecins sur les Pesticides", Céline Santos Nunes - Directrice Générale du GAB IdF, Tania Pacheff - Diététicienne spécialiste en santé environnementale, Jérôme Parmentier - Secours Catholique 92
- 14h30 La souveraineté alimentaire** avec Ghislaine Sénère - Sénatrice des Yvelines, Roland Marzulli - Administrateur de Terre de Liens IdF, Lorine Azzouzi - Chargée de plaidoyer au CCFD Terre Solidaire, Christine Aubry - Professeure Consultant AgroParisTech et Chargée de mission INRAE
- 16h Alimentation et environnement** avec Laure Mamy - Directrice de Recherche INRAE, Thomas Robert - Chargé de projet au Shift Project, Somhack Limphakdy - Enseignante-Chercheuse en Philo. du droit, Caroline Doucetain - Présidente de Terre & Cité, Marc-Albert Bourdassol - Maréchal
- 16h30 Une Alimentation pour toutes et tous** avec Charles Fournier - Député, Benjamin Sézé - Journaliste, spécialiste sur les questions sociales, Claude Kintzig - Groupe local Sécurité Sociale de l'Alimentation, Jean-Yves Zammit - Association "Aide Matérielle aux personnes en Difficulté" dans les Yvelines, Anne Faure - Présidente du Jardin de Cocagne de Limon
- 18h Restauration collective** avec Laurence Morelle-Lisson - Maire Adjointe de Villepreux, Arnaud Veysière - Responsable du Pôle Alimentation IdF, Isabelle Breteignier - Diététicienne, membre du collectif "Les Pieds dans le Plat" et Présidente de la SCIC "Nourrir l'Avenir"
- 19h30 Agriculture paysanne et alimentation locale** avec Benoît Bateau - Agriculteur paysan et Député, Jean-Marc Fröhard - Administrateur bénévole Terre de Liens IdF, Mathieu Decroix - Epicerie La Coop Villarose, Olivier Lucas - Adjoint au Maire des Loges en Josas, Bertrand Houillon - Maire de Magny-les-Hameaux, Nils Gourlaouen - Agriculteur paysan, Hy-Bien Nguyen - Boulanger, Julien Noiret - Restaurateur, Gersende Forestier - Agricultrice Paysanne

POUR QUI ?

Les citoyen·nes, agriculteur·ices et acteur·ices de l'alimentation de notre territoire souhaitant :

- une alimentation de proximité et de qualité pour toutes et tous
- un modèle agricole rémunératrice pour les producteur·ices
- des savoir-faire génératrices de la biodiversité et des ressources naturelles.

CE QUI NOUS TIENT À COEUR

Agir pour une souveraineté alimentaire locale adaptée aux besoins des habitant·es (qualité, santé, accès, coût, etc), qui préserve les terres nourricières et le climat, aujourd'hui et pour les générations futures.

PROGRAMME DÉTAILLÉ et 4 MANIÈRES DE NOUS SOUTENIR

Répondre à notre enquête - S'inscrire dès maintenant
 Rejoindre notre équipe de bénévoles - Faire un don



<https://versailles.alternatiba.eu/>